Envoyé en préfecture le 09/12/2022
Reçu en préfecture le 09/12/2022
Publié le
ID : 074-257400135-20221130-D2022_043-DE

N° 2022 – 043

flaine 1600-2500

République française - Département de la Haute-Savoie

Syndicat Intercommunal de Flaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Séance du Mercredi 30 Novembre 2022

Objet : Tarifs parkings

L'an deux mille vingt-deux,
Le 30 Novembre à 18 h 30,
Le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni dans les bureaux de la Mairie à Arâches-La-Frasse en séance publique sous la présidence de M. Johann RAVAILLER.

Etaient présents :
Arâches : Jean-Paul CONSTANT, Rozenn DURAND, Marjolaine LEVEQUE
Magland : Johann RAVAILLER, Stéphanie FERRAND, Laurène CAUL-FUTY, Jeanne VAUTHAY

Etaient excusés : Kader KHADRAOUI, Inès NAVILLOD, Julien DELEMONTEX, Sophie DEPOISIER, Peter JULES, Gwenaël RUAU, Sabine TOUNA

Rozenn DURAND a été élue secrétaire de séance.

En exercice : 10
Présents : 7
Votants : 7
Votes pour : 7 - Votes contre : 0 - Abstention : 0

Date de convocation : 23/11/2022
Date d'affichage : 24/11/2022

Monsieur le Président présente des modifications de tarifs des parkings gérés par le Syndicat Intercommunal de Flaine.

Les tarifs proposés à partir du 01/12/2022 sont repris dans le tableau ci-dessous.

EMPLOYES STATION OU RESIDENCE PRINCIPALE A FLAINE	places chainées le long du CD 106 (saisonniers avec contrat ou résidents à l'année) N°1 à 28	50,00 €
	places chainées le long du CD 106 (saisonniers avec contrat ou résidents à l'année) N°29 à 159	75,00 €
	forfait saison hiver travailleurs journaliers (non-résidents à Flaine) parking P1	75,00 €
	forfait saison hiver parking P5 (40 places uniquement pour DSF)	*75,00 €*
PARKING P7 CAMIONS AMÉNAGÉS SAISONNIERS	forfait mensuel de 50€/mois avec un acompte de charges de 30€/mois pour 1 personnes	80,00 € / mois
	forfait mensuel de 50€/mois avec un acompte de charges de 35€/mois pour 2 personnes	85,00 € / mois
	forfait mensuel de 50€/mois avec un acompte de charges de 40€/mois pour 3 personnes	90,00 € / mois
	forfait mensuel de 50€/mois avec un acompte de charges de 45€/mois pour 4 personnes	95,00 € / mois
LIVREURS	forfait saison été / hiver de 5h à 9h (tout dépassement de stationnement de cette tranche horaire est payant)	20,00 €
VEHICULES PARTICULIERS	pompiers, gendarmerie, ST commune, G.I.C G.I.G accès libre en zone station et sur les parkings	Gratuit

Envoyé en préfecture le 09/12/2022
Reçu en préfecture le 09/12/2022
Publié le
ID : 074-257400135-20221130-D2022_043-DE

TARIFS PARKINGS FLAINE HIVER A PARTIR DU 01/12/2022		
DESIGNATION		**TARIFS TTC**
STATIONNEMENT		
PARKINGS EXTÉRIEURS P0/P1/P1BUS/P2/P5/P3 :	De 0 à 30min de stationnement	Gratuite
	Le premier quart d'heure de stationnement payant	5,00 €
	Le deuxième, troisième et quatrième quart d'heure suivant jusqu'à 12h de stationnement	0,00 €
	Soit les 12 Premières heures de stationnement	5,00 €
	De 12h01 à 24h de stationnement	10,00 €
	De 24h01 à 48h de stationnement	20,00 €
	Et ainsi de suite par tranche de 24h	*10,00 € / jours*
ZONE STATION	de 3h30 à 19h00 de stationnement dans la zone	1h30 Gratuit
	Le premier quart d'heure de stationnement payant	3,00 €
	Le deuxième quart d'heure de stationnement payant	6,00 €
	Le troisième et quatrième quart d'heure suivant de stationnement	0,00 €
	les heures suivantes (pour chaque nouvelle heure : 9,00€ le premier quart d'heure, gratuit les trois suivants)	9,00 € / heure
	de 19h00 à 3h30 si entrée après 19h	Gratuit
TICKET PERDU PARKINGS	avec justificatif (forfait RM ..)	temps réel
	sans justificatif	100,00 € soit 10 jours à 10€/jour
TICKET PERDU ZONE STATION	avec justificatif (heure précise arrivée vérifiée)	temps réel
	sans justificatif	216,00 € soit 24h à 9,00 €/h
DÉGRADATION VOLONTAIRE	forfait barrière cassée	300,00 €
FRAUDE	passage en force ou soulèvement de barrière	300,00 €
	forfait "mauvais cycle"	20,00 €
TICKET JOURNÉE	réservé aux entreprises extérieures en zone station	20,00 €
ABONNEMENTS		
SUPPORT CARTE ABONNÉ		4,00 €
FORFAITS	forfait saison hiver parkings P2/P3/P5	230,00 €
	forfait saison hiver parking P0	50,00 €
	carte à décompte par tranche de 100h	17,00 € / 100 heures
	accès propriétaire garage en zone station et P2	Gratuit
PROFESSIONNELS STATION	libre circulation jours en zone station été/hiver de 5h à 21h tout stationnement en dehors de cette tranche horaire (soit de 21H01 à 5h) est payant	150,00 €
	libre circulation jours en zone station été/hiver VSD de 5h à 21h tout stationnement en dehors de cette tranche horaire (soit de 21H01 à 5h) est payant	70,00 €
	forfait saison hiver parkings P2/P3/P5 - réservé aux commerçants avec "pas de porte" à Flaine à raison de 1 place maximum par « vitrine »	75,00 €

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical approuve ces tarifs.

Pour copie conforme au registre

Le Président, Johann RAVAILLER